Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 39 (1931)

Heft: 2

Artikel: Un salut aux Croix-Rouges du monde entier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-545846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un salut aux Croix-Rouges du monde entier.

Démonstration de Juniors. — A l'occasion de la XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge, les Juniors belges organisèrent une manifestation pleine de dignité, ayant pour objet de témoigner leurs sympathies à leurs amis du monde entier, par l'intermédiaire des délégués de soixante pays présents à la Conférence.

Les Juniors avaient préparé dans ce but une quarantaine d'albums de correspondance interscolaire, destinés à être remis aux représentants des sociétés nationales de la Croix-Rouge possédant une section de Jeunesse, pour offrir à un groupe de Juniors dans chaque pays étranger.

La cérémonie eut lieu au Palais des Académies, à Bruxelles. Soixante Juniors défilèrent sur une estrade, dans un ordre parfait, et vinrent se grouper autour du drapeau de la Croix-Rouge et du drapeau belge. Puis une jeune fille s'adressa à l'assemblée dans les termes suivants:

« Quand nous avons appris que la XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge allait réunir à Bruxelles les délégués de soixante nations et qu'il nous serait possible de correspondre de manière aussi directe et aussi rapide avec nos amis lointains, les Juniors du monde entier nous ont semblé si facilement accessibles que nous avons eu le désir ardent de leur communiquer notre enthousiasme, notre amitié et notre joie de les connaître. Et, malgré la perspective des examens, nous nous sommes mis à l'œuvre avec ardeur.

L'année 1930 et la commémoration du Centenaire de notre indépendance nous offraient un vaste champ d'intérêt. Les cortèges historiques et folkloriques, les fêtes de tout genre, illustrent de nombreuses pages d'albums, et nos amis étrangers pourront apprécier le merveilleux élan de patriotisme qui a animé et rapproché la Belgique tout entière.

C'est aujourd'hui que nous avons le grand honneur et la joie de pouvoir venir remettre à MM. les Délégués nos messages précieux.

Nous voudrions qu'ils portent dans les contrées merveilleuses de l'univers notre salut cordial et fraternel, notre désir d'union. Puissent-ils exprimer à nos amis lointains les innombrables aspirations de nos cœurs jeunes et enthousiastes et surtout notre volonté d'entr'aide et notre besoin d'affection.

Puissent-ils être accueillis avec joie, ces humbles hommages de paix, puisqu'ils renferment la promesse que nous resterons fidèles, toujours, à notre devise et à notre idéal.

Puissions-nous les rencontrer un jour, ces amis inconnus mais très chers et avoir la certitude d'avoir atteint un peu de cet idéal: „Travailler à rendre le monde plus beau et meilleur.“ »

Les Juniors, porteurs chacun d'un album, s'avancèrent ensuite à tour de rôle et remirent leur offrande aux délégués qui les remercièrent avec effusion.

Un autre Junior prit enfin la parole en ces termes:

« Nous venons de vous remettre les témoignages concrets de l'esprit qui anime la jeunesse belge à l'égard de nos amis du monde entier.

Nous savons que la Croix-Rouge s'efforce de développer les sentiments de générosité, d'entr'aide et de solidarité entre les peuples et nous savons tout ce que nos aînés ont fait pour assurer la force de cet idéal.

Nous tenons à venir vous dire solennellement que nous ne faillirons jamais à notre devoir et que les Juniors de la Croix-Rouge de Belgique sauront toujours se montrer dignes de votre confiance. »

Après de chaleureux applaudissements, le président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, ainsi que le président du Comité international de la Croix-Rouge, adressèrent chacun quelques mots de remerciement aux Juniors pour leur joli geste et dirent tout l'espoir que la Croix-Rouge met en eux pour atteindre le noble but qu'elle poursuit.

Nous avons déjà relaté cette manifestation charmante dans le rapport sur la XIVe Conférence internationale à Bruxelles (voir le n° 11 *Croix-Rouge* 1930), mais nous sommes heureux de pouvoir publier le texte intégral des paroles qui ont été prononcées à cette occasion. D^r *Ml.*

La protection des populations civiles contre les bombardements.

Le Comité international de la Croix-Rouge a publié récemment sur cette question une série de huit consultations du plus haut intérêt demandées à des juristes éminents de divers pays.

La question posée était la suivante:

Est-il possible de préciser les règles de droit international protégeant la population civile, en dehors de la zone de combat d'artillerie, contre les bombardements de toutes sortes, ou de donner à ces règles une efficacité plus sûre?

Cette consultation répond aux nobles préoccupations qui ont toujours été celles de la Croix-Rouge. Elle tend à rechercher les moyens juridiques susceptibles d'assurer à la partie de la population civile qui ne prend aucune part aux hostilités une protection qui jusqu'à présent, en droit, ne lui a jamais été contestée, mais qui, à la suite de l'évolution de l'art de la guerre, pourrait ne plus lui être reconnue dans l'avenir.

En effet, la portée sans cesse croissante de l'artillerie, le développement constant de l'aviation dont le rayon d'action augmente chaque jour, enfin, mis au service de ces deux armes, les projectiles les plus destructeurs, les gaz les plus toxiques, sans parler de tous les produits dont chaque pays conserve jalousement le secret afin d'en obtenir, au moment opportun, un effet de surprise, sont autant d'éléments qui contribueraient, dans une nouvelle guerre, à amoindrir la résistance de l'adversaire en semant la mort et la désolation dans une zone d'une grande étendue.

Devant cette angoissante perspective, la Croix-Rouge a entrepris d'étudier les moyens d'épargner, dans la mesure du possible, les rigueurs de la guerre aérochimique à la population civile. Une commission internationale d'experts ayant conclu à l'impossibilité pratique d'assurer une telle protection par des moyens techniques, la Croix-Rouge décida alors d'envisager les moyens juridiques et de recueillir sur ce point les avis de juristes universellement respectés.

* * *

Il était demandé à ces juristes de dire s'il était *possible de préciser les règles du droit international protégeant la population civile ou de donner à ces règles une efficacité plus sûre.*

Quelles sont ces règles auxquelles il est fait allusion sans les préciser? Il en existe toute une série. Déjà avant la